

## La Chevalerie à la créole

Michelle R. Warren (Dartmouth College)

**RÉSUMÉ :** L'expérience coloniale de Joseph Bédier joue un rôle fondamental dans sa conception du Moyen Âge. Bédier importe certaines idées sur la chevalerie de son héritage créole à l'Île de la Réunion : responsabilités sociales de l'aristocratie, primauté de la pureté raciale, et inspiration poétique d'un amour impossible. Étant donné l'influence durable des théories de Bédier, la chevalerie créole reste pertinente au vingt-et-unième siècle.

**MOTS CLÉS :** histoire de la philologie romane; Bédier, Joseph; chanson de geste; chevalerie; colonialisme

**SCHLAGWÖRTER :** Fachgeschichte; Romanische Philologie; Bédier, Joseph; Chanson de geste; Rittertum; Kolonialismus

Joseph Bédier est Réunionnais. Ce n'est en rien anecdotique; au contraire, cela a joué un rôle fondamental dans sa conception de la chevalerie et de la culture médiévale. Dans mes recherches antérieures, j'ai replacé ce fait dans le contexte des études médiévales françaises, de la culture populaire, et des débats sur l'identité nationale qui ont animé la Troisième République.<sup>1</sup> Dans cet essai, je puise dans ce travail pour mettre en relief la conception créole de la chevalerie promulguée par Bédier. La chevalerie créole est à la fois impériale et anti-impériale, pure et impure. Par conséquent, la chevalerie sert des fonctions contradictoires dans la littérature médiévale aussi bien que dans la politique coloniale.

### Une vie chevaleresque

Bédier ne cesse jamais de réfléchir sur l'importance de son héritage colonial, de ses lettres de jeunesse à ses discours publics en tant que membre de l'Académie française et directeur du Collège de France. C'est auprès de sa famille et à travers son éducation réunionnaise qu'il avait appris la tradition chevaleresque. Pour l'élite coloniale, la chevalerie traduisait les valeurs françaises les plus anciennes. Ainsi elle renforçait une identité européenne et de race

<sup>0</sup> Traduction de l'anglais par Charlotte Perrin.

<sup>1</sup> Michelle R. Warren, *Creole Medievalism: Colonial France and Joseph Bédier's Middle Ages* (Minneapolis: University of Minnesota Press, 2011).

blanche. Dans le cas de Bédier – une fois émigré en France et devenu médiéviste – la chevalerie se dédouble. Elle touche non seulement à l'histoire littéraire mais aussi à l'histoire créole ; elle signifie l'unité nationale en même temps que la fracture coloniale. La chevalerie créole lui a donc fourni un cadre permettant un sentiment d'appartenance à la nation.

Les créoles de la Réunion (c'est-à-dire, les descendants d'émigrés français de race blanche) revendiquaient leur primauté dans l'empire du fait de leur préservation fidèle des plus anciennes traditions françaises, y compris une certaine vision idéalisée de la chevalerie médiévale. L'élite créole se voyait comme une aristocratie coloniale. Dans le cas de Bédier, l'ascendance aristocratique commença avec l'exil colonial : plus précisément, le bannissement royal du seigneur du château de Ménéhouarne (près de Vannes, en Bretagne). Bédier aura lu cette histoire dans un livre écrit par son père, Adolphe, qui retrace les origines familiales jusqu'au dix-huitième siècle. Selon Adolphe, le premier migrant de la famille Bédier racheta ses terres en Bretagne mais mourut avant de pouvoir restaurer son titre, « Sire de Maine et Ouarn ». <sup>2</sup> La croyance en cet héritage forma une identité créole qui incluait la responsabilité aristocratique de défendre les nobles causes. Ce code de valeurs, adopté par plusieurs générations de la famille Bédier et partagé par nombre de leurs compatriotes créoles, peut être qualifié de chevaleresque. Ainsi un rêve nostalgique du Moyen Âge sous-tend la créolité réunionnaise. À Bédier de le rendre national à travers ses études philologiques.

L'identité aristocratique garantissait certains privilèges sociaux à la Réunion. Bédier, de son propre aveu, assimila ces leçons en lisant le livre de son père et les lettres de ses grands-parents. <sup>3</sup> Adolphe insiste tout au long de son récit sur les multiples strates de l'ascendance aristocratique de la famille, de l'ancêtre paternel breton à la grand-mère qui a épousé le descendant d'un roi irlandais du cinquième siècle. <sup>4</sup> À travers les bouleversements politiques, majeurs ou mineurs, le noyau familial est resté loyalement 'chevaleresque'

<sup>2</sup> Adolphe Bédier, *Histoire de la famille Bédier*, tapuscrit, archives familiales (1867), 9. Il s'agit d'un « mythe fondateur », Alain Corbellari, *Joseph Bédier, écrivain et philologue* (Genève : Droz, 1997), 8, et même d'une 'hagiographie', Christophe Bédier, « Note sur la vie de Henry-Antoine Bédier de Beauverger, 1758–1825 », tapuscrit, archives familiales [s. d.], 26. Ces détails n'apparaissent dans aucun document officiel.

<sup>3</sup> Lettre à Georges Mareschal de Bièvre, reproduite dans Jackie Ryckebusch, *La Réunion 1900 en cartes postales* (Saint-André : Océan Éditions, 1994), 181 ; Joseph Bédier, « Lettre de Monsieur Joseph Bédier de l'Académie française à Maurice des Rieux, Président de l'Association des anciens élèves du Lycée », 19 octobre 1920, publiée dans *La Victoire sociale* (30–31 Décembre 1920).

<sup>4</sup> A. Bédier, *Histoire*, 36.

et royaliste.<sup>5</sup> Pour Adolphe, le signe véritable de ce pédigrée aristocratique était que la famille avait maintenu les valeurs traditionnelles, dont l'honneur et le dédain pour les intérêts commerciaux bourgeois.<sup>6</sup> Adolphe attribue ces traits à toutes les familles créoles : les bonnes familles descendent des jeunes hommes nobles français ; tout ce qui est bon dans la colonie provient de leur influence. Lorsque Adolphe décrit les valeurs traditionnelles créoles, il revient toujours vers un vocabulaire chevaleresque, qu'il fasse l'éloge des compétences de duelliste d'un lointain ancêtre ou des talents de cavalier de son père. Bédier exprima son propre 'royalisme héréditaire' lorsqu'il data une lettre en signalant le centenaire de la mort de Louis XVI, « notre roi, égorgé par des révolutionnaires bourgeois ».<sup>7</sup> Et ce n'est pas un hasard si les admirateurs de Bédier le décrivaient volontiers comme une figure 'chevaleresque' qui considérait le mot « noble » comme la plus haute forme de louange possible.<sup>8</sup>

L'éducation coloniale renforça le sens de la responsabilité chevaleresque que Bédier avait acquis sous l'influence de sa famille. À l'école, les enseignants nourrissaient les sentiments chevaleresques de plusieurs façons. Certains devoirs de Bédier sont conservés aux Archives Départementales, témoignant de procédés subtils d'endoctrinement.<sup>9</sup> Dans un cas, un thème religieux ordinaire se transforme en leçon coloniale pointue : il s'agit d'un exercice de traduction du latin sur le sujet : « Pourquoi Dieu ne veut pas avoir d'esclaves? » À La Réunion, la métaphore de l'esclavage soutient une leçon racialisée sur la valeur du conformisme social. De la même manière que les chrétiens choisissent de servir Dieu, les élèves doivent choisir de remplir leurs obligations patriotiques.

<sup>5</sup> A. Bédier, *Histoire*, 46, 57, 63, 64, 68, 75, 90–1 sur la chevalerie ; 26, 29, 39, 45, 48–9 sur le royalisme. Adolphe rapporte que son père considérait *Les trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas comme un portrait fidèle de la famille (18).

<sup>6</sup> A. Bédier refuse même de nommer un grand-oncle qui était devenu « commerçant, négociant, c'est-à-dire malhonnête homme », *Histoire*, 12.

<sup>7</sup> Entrevue avec Christophe Bédier, 25 Juillet 2004. Lettre à Joseph Texte, 21 Janvier 1888, *Une amitié de jeunesse : 148 lettres inédites (1886-1900)*. Joseph Bédier, Emile Mâle, Joseph Texte, éd. par Christian Garaud et Janine Irigoien (New York : Peter Lang, 1999), 77.

<sup>8</sup> Pierre Champion, « Un romaniste à l'Académie Française », *Minerve française* 5 (1920) : 680 ; Gustave Cohen, *Ceux que j'ai connus* (Montréal : Éditions de l'Arbre, 1946), 164 ; Fidus, « M. Joseph Bédier », *Revue des deux mondes* 56 (1920) : 343–4 ; Paul Hazard, « Joseph Bédier, chevalier de France », *Nouvelles littéraires* (3 Septembre 1938).

<sup>9</sup> Archives Départementales de la Réunion (ADR), T410 : *Lycée de Saint-Denis (Réunion) : Cahier d'honneur (1876–78)*, 48–9, 58–60, 78–81, 100–1.

Les trois autres essais de Bédier sont des exercices de 'narration française' qui racontent tous des histoires d'héroïsme nationaliste. « Le Naufrage de Camoëns » rapporte comment l'auteur révérend du poème épique national portugais, *Les Lusíades* (1572), ainsi que son manuscrit, échappèrent à la noyade au large des côtes d'Indochine. Ce passage combine récit épique (de Camoëns et du Portugal) et histoire impériale : au service de la couronne Portugaise à Goa, en Inde, Camoëns se mit à dos un officiel local qui l'exila à Macao, en Chine, où il écrivit l'épopée en proie au mal du pays. La composition de Bédier capture tout le pathos de l'héroïsme colonial et la splendeur épique d'une tempête dans l'Océan Indien. Même la prière qui sauve finalement Camoëns revêt une couleur locale, quand il s'adresse à la Vierge Marie en la nommant « Étoile de la mer ». Un deuxième essai, « L'enlèvement de la Redoute », raconte un épisode des guerres Napoléoniennes en Russie (1812), qui semble être tiré d'une nouvelle du même titre de Prosper Mérimée, dans lequel un jeune capitaine rejoint son régiment juste avant un affrontement meurtrier. Alors que l'histoire écrite par Mérimée présente un héros détaché et fourbe, l'essai de Bédier dépeint un héroïsme sentimental – le jeune capitaine, effrayé, pense à sa famille; un officier plus âgé sert de figure paternelle. La ville de Saint-Denis a de plus sa propre « Redoute », un avant-poste donnant sur la mer et qui représentait le front local des guerres Napoléoniennes. En juillet 1810, un petit contingent de créoles a, de manière fameuse, défendu la forteresse contre les Anglais pendant trois jours avant de finir par se rendre. L'épisode russe de cet essai et l'épisode anglais de l'histoire locale invitent les élèves à s'identifier à la gloire de la mort pour la patrie. Le dernier essai de Bédier décrit la beauté de l'océan tout en racontant le naufrage du *Vengeur* durant les guerres de la Révolution française (1794) : après avoir engagé le combat avec les Anglais, le navire avarié aurait coulé avec son équipage entier criant « Vive la République! » Cet exercice combine la célébration républicaine et l'appréciation du paysage tropical (les couleurs changeantes de l'océan, les côtes bordées de filaos). Il représente le républicanisme créole de manière ingénieuse.

Les discours donnés aux remises de prix à la fin de l'année scolaire représentent un autre véhicule pédagogique. Les orateurs mettent l'accent sur le patriotisme militariste, soulignant le devoir des étudiants de servir la France, de défendre le colonialisme, et de prendre la revanche sur l'Allemagne à tra-

vers l'excellence universitaire.<sup>10</sup> En 1884, le vice-recteur décrivait le lycée comme « une grande école de patriotisme dans laquelle nous enseignons à aimer la France ». <sup>11</sup> Un autre conférencier dépeignait ce service patriotique en des termes chevaleresques : « L'honneur de notre pays fut toujours de prendre la défense du faible contre le fort ». <sup>12</sup> Les propres professeurs de Bédier l'exhortaient lui et ses camarades à honorer « la Patrie créole » et la République. <sup>13</sup> Bédier et ses compatriotes ont assimilé cette image d'eux-mêmes comme faisant partie de leur conscience créole. Le fameux aviateur réunionnais Roland Garros (« Chevalier de l'air »), par exemple, proclamait à propos de son service militaire : « J'étais Créole... j'étais donc plus prêt que d'autres à faire la guerre sans haine ». <sup>14</sup> Plus récemment, un historien réunionnais compara Garros à « un chevalier du Moyen Âge que l'on défie dans un tournoi ». <sup>15</sup> Somme toute, le patriotisme créole embrassait un héritage médiéval idéalisé.

Le prix reçu en 1878 par Bédier lui-même transmet la chevalerie de manière précise et concrète : une copie de *La Chanson de Roland* récemment éditée par Léon Gautier. <sup>16</sup> En effet, il estima plus tard que son intérêt pour le Moyen Âge était né à ce moment. <sup>17</sup> Que les enseignants de Bédier aient considéré *La Chanson de Roland* comme la récompense la plus adaptée à leur élève modèle est éloquent. À l'époque, l'épopée commençait tout juste son ascension vers la prédominance dans l'enseignement de l'histoire littéraire nationale. À La Réunion, la préface patriotique de Gautier aura sonné une note créole familière. De plus, le père de Bédier comparait les duels dans lesquels avaient combattu ses ancêtres à des vestiges de la coutume médiévale du Ju-

<sup>10</sup> Yvan Combeau, « Leçons de patriotisme au lycée de Saint-Denis de la Réunion (1870-1914) », *Historiens et géographes* 359 (1997) : 369-70 ; *Lycée de Saint-Denis : distribution solennelle des prix, 1867-68, 1870-71, 1871-72*, ADR, T136, T137, T403, T404.

<sup>11</sup> Cité dans Combeau, « Leçons », 368, qui reprend un discours antérieur (*Lycée de Saint-Denis* [1870-71] : 8-9). Le thème reste important quelques décennies plus tard (*Lycée de Saint-Denis* [1908] : 10-26).

<sup>12</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1901) : 19.

<sup>13</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1879-80) : 22.

<sup>14</sup> Marius Leblond, « Île de la Réunion », dans *Île de la Réunion, Côte française des Somalis, Établissements français dans l'Inde* (Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931), 8.

<sup>15</sup> Marcel Leguen, *Histoire de l'île de la Réunion* (Paris : L'Harmattan, 1979), 195.

<sup>16</sup> Hippolyte Foucque, « Joseph Bédier : l'homme ; le médiéviste », *Bulletin de l'Académie de la Réunion* 21 (1963-64) : 119-20 ; Raphaël Barquissau, « Joseph Bédier », *Une colonie colonisatrice* (Saint-Denis : E. Drouhet, 1922), 70-1.

<sup>17</sup> Foucque, « Joseph Bédier », 121.

gement de Dieu.<sup>18</sup> Dans le contexte créole, le fait que *La Chanson de Roland* se termine avec un de ces combats rend l'épopée une sorte de leçon personnelle sur la défense de l'honneur.

L'anecdote du prix de *La Chanson de Roland* vient d'un Réunionnais, Jean D'Esme, qui la rapporta à un autre Réunionnais, Hippolyte Foucque, qui la publia dans le cadre d'un hommage patriotique pour le centenaire de la naissance de Bédier (1964) :

Jean D'Esme, en effet, nous a conté naguère la confiance que lui fit un jour le professeur au Collège de France : À une distribution des prix du lycée de Saint-Denis, il avait reçu une édition de la *Chanson de Roland* (sans doute celle de Gautier, qui avait paru quelques années auparavant). Le soir même... il s'était plongé dans la lecture du beau poème et son étonnement admiratif fut tel qu'il reporterait volontiers à cette soirée l'éveil de sa vocation pour le Moyen-Âge.<sup>19</sup>

D'Esme lui-même popularisa la chevalerie créole dans son roman *Les Chevaliers sans éperons* (1940), dans lequel la colonisation de l'Île Maurice par les Français est dépeinte en termes d'héroïsme chevaleresque.

Pour les générations suivantes d'étudiants réunionnais, *La Chanson de Roland* continua de donner une dimension historique au discours sur les privilèges chevaleresques des Créoles. Déjà en 1894, Roland servait de modèle : lors d'une cérémonie de remise de diplômes, un orateur conclut en disant que les jeunes de sang pur de la colonie auraient besoin de beaucoup d'énergie pour faire face aux défis qui les attendaient ; si même Roland avait cessé de se battre et s'était couché sur son épée ensanglantée, les Créoles auraient besoin d'une force extraordinaire pour servir à la fois l'île et la nation.<sup>20</sup> Trente ans plus tard, juste après la publication de *La Chanson de Roland* par Bédier, un autre conférencier au lycée de La Réunion évoqua l'histoire noble et chevaleresque de l'île, avant de conclure qu'en fin de compte un chevalier doit agir seul, « soutenu seulement par le cri de vaillance : “Mont Joie Saint-Denis” ». <sup>21</sup> Ce cri de guerre médiéval fait écho au « *Munjoie* » de Roland. Il rappelle aux jeunes Créoles le combat héroïque de Roland – et le cheveu de Saint Denis (le premier saint de France) renfermé dans son épée. « Saint-Denis » collige ainsi la chevalerie de Roland et la capitale de la Réunion, qui fait à son tour

<sup>18</sup> A. Bédier, *Histoire*, 22 ; Marthe Mauduit-Bédier, *La Vie, l'œuvre et le caractère de Joseph Bédier*, Bibliothèque de l'Institut de France (BIF), MS 4e N.S. Br. 378(V).

<sup>19</sup> Foucque, « Joseph Bédier », 121.

<sup>20</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1894) : 20, 31.

<sup>21</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1924) : 19.

écho au centre sacré de la nation, aux portes de Paris (également mentionné dans *La Chanson de Roland*).<sup>22</sup>

Bédier lui-même servit éventuellement de modèle de la chevalerie créole. En 1911 déjà, on apprenait aux lycéens à honorer Bédier comme l'un de leurs plus illustres compatriotes.<sup>23</sup> Au moment de son élection à l'Académie française en 1920, sa réputation monta en flèche. Pendant les trois années suivantes, les orateurs des remises de diplômes présentèrent Bédier, « médiévaliste et troubadour », comme un modèle créole d'accomplissement, exhortant leurs jeunes élèves à être à la hauteur de son exemple.<sup>24</sup> Foucque, par exemple, rappela aux étudiants que Bédier avait un jour été assis à la même place qu'eux et avait suivi la devise à la lettre : « Travail, Patriotisme, Idéalisme » ; il conclut en conseillant aux diplômés de se montrer digne de la gloire que Bédier avait apportée à la colonie : « *Gesta Dei per Francos*. Qu'on traduise "La France soldat de Dieu" ou "la France soldat de l'Idée" c'est la même chose. C'est le résumé de notre passé, c'est l'annonce de notre avenir ». <sup>25</sup> Le titre latin fait référence à un épisode de la Première Croisade : l'allusion reprend l'argument de Bédier lui-même que la gloire française naît au onzième siècle.

Les discours de 1921 – l'année phare où Bédier est entré à l'Académie Française – mobilise la chevalerie à nouveau. Le professeur Raphaël Barquisseau déclare qu'à La Réunion le « culte chevaleresque de l'honneur » maintient les valeurs de la « Vielle France », l'une d'entre elles étant « l'éternel génie » du colonialisme.<sup>26</sup> Cette pédagogie patriotique cible directement l'identité raciale :

Vous qui demain serez l'élite, faites-vous les chevaliers de toutes les nobles causes... [Une] noble lignée française... vous lègue son rôle et sa primauté dans la mer des Indes, montrez-vous en dignes. Disons-nous : « Le sang ne peut pas mentir ? » Il peut mentir. Il dépend de vous qu'il ne mente pas.<sup>27</sup>

Pour Barquisseau, la chevalerie créole est un droit acquis à la naissance, mais aussi un défi à relever. En insistant sur la précarité de la biologie – « le sang peut mentir » – Barquisseau fait allusion aux inquiétudes concernant la race.

---

<sup>22</sup> J. Bédier, *Chanson de Roland*, v. 973 (« bourg de Saint-Denis »), v. 2347 (« monseigneur saint Denis »).

<sup>23</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1911) : 25.

<sup>24</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1920) : 24–6 ; (1921) : 24 (citation) ; (1922) : 28.

<sup>25</sup> Foucque, *Lycée de Saint-Denis* (1920) : 24.

<sup>26</sup> *Lycée de Saint-Denis* (1921) : 28.

<sup>27</sup> R. Barquisseau, « De la formation d'une élite », *Une colonie colonisatrice* (Saint-Denis : E. Drouhet, 1922), 43–5.



Dans un contexte où le métissage est largement répandu mais aussi dénigré, il faut « prouver » sa moralité par l'action sinon par le sang. Il résulte une combinaison délicate de racisme et d'égalitarisme : la jeunesse créole blanche a hérité d'une grande responsabilité sociale ; leur éducation, et non leur sang, leur permettra de l'assumer. Ainsi la chevalerie, avec son pédigrée européen incontestable, protège l'identité créole contre les caprices de la généalogie.

La question posée par Barquisseau fait référence à un lieu commun de la culture coloniale : le droit du sang détermine l'identité sociale et l'instinct chevaleresque. Le père de Bédier, par exemple, en conclut que ses jeunes cousins, qu'il ne connaît pas très bien, doivent être aussi honorables que leurs grands frères : « Il y a des sangs qui ne mentent jamais. »<sup>28</sup> Parallèlement, Bédier fait l'éloge de son frère en disant : « Tu as gardé pur notre vieux nom. »<sup>29</sup> Quant à sa propre identité, Bédier se décrit comme « un Bourbonnais blond aux yeux bleus... d'une race... préservée de tout mélange ». <sup>30</sup> Donc quand il affirme ailleurs que « la vie est une chevalerie », <sup>31</sup> il évoque les leçons de la pédagogie créole qui depuis longtemps relie la chevalerie à la race blanche.

Bédier renchérit sur la chevalerie créole dans une lettre adressée à des amis sur l'île cette même année de son élection à l'Académie française :

J'aime ces vieux créoles, leur goût du risque et de l'aventure, la façon dont ils passent de la mollesse à l'énergie, leur fierté, le sentiment raffiné qu'ils ont de l'honneur, leur chevalerie. Je leur ai souvent demandé la leçon de l'exemple. Si je suis devenu un historien de la France de jadis, c'est que j'ai goûté leur grand sens de la tradition française, de l'ordre français, leur amour enivré de la mère-patrie. C'est à leur imitation que j'ai surtout essayé de conformer ma vie. <sup>32</sup>

En nommant expressément les idéaux créoles illustrés dans le livre de son père, Bédier ancre sa vie personnelle et universitaire dans la culture médiévale qui survit à La Réunion. Il conçoit ses études médiévales comme une 'imitation parfaite' de patriotisme chevaleresque, vu comme la plus prestigieuse tradition de la nation. Dans cette même lettre, Bédier attribue les expressions d'admiration provenant de La Réunion plus à la réputation colo-

<sup>28</sup> A. Bédier, *Histoire*, 51.

<sup>29</sup> J. Bédier, « Édouard Bédier », *Annuaire de l'Ecole Normale Supérieure* 17 (1893) : 51.

<sup>30</sup> Bourbon étant le nom de l'île à l'époque pré-républicaine. Conversation rapportée dans Gustave Cohen, « Joseph Bédier, administrateur du Collège de France », coupure de journal, Département des Arts du Spectacle, RF 51.280, ff. 3v-4v.

<sup>31</sup> Collège de France – Fonds Bédier (CFB), liasse 11.

<sup>32</sup> J. Bédier, « Lettre à Maurice des Rieux ».



niale de sa famille qu'à sa propre valeur. Renvoyant à la « double lignée de gens d'honneur » dont il descend, Bédier montre sa propre fidélité aux valeurs créoles traditionnelles bien qu'il ait quitté l'île trente ans auparavant. Et à La Réunion, la chevalerie résidait dans l'accord entre mémoire durable, comportement noble, et couleur de peau. Ainsi les maîtres d'esclaves rachetaient la société coloniale par les idéaux de l'aristocratie médiévale.

## Une littérature créole

La biographie créole de Bédier suggère qu'il se tourna vers le Moyen Âge en partie à la suite des effets perturbateurs de son émigration. La littérature médiévale qu'il nous offre est, à son tour, ponctuée de références explicites à La Réunion, que Bédier appelle presque toujours par son nom pré-républicain, Bourbon. Ses références forgent une double conjointure : la chevalerie créole offre un cadre pour interpréter la littérature médiévale et la littérature médiévale (fabliaux, romans, épopées) reflète certains aspects de la culture coloniale. De cette fusion, Bédier maintient un équilibre paradoxal entre rupture et continuité, présent et passé. L'exemple de *Tristan et Iseut* est frappant : en tant qu'éditeur, traducteur, et créateur, Bédier exploite tout le potentiel de la philologie pour conforter l'identité nationale sous l'ombre persistante du mal du pays créole.

Dans ses études philologiques du corpus manuscrit de *Tristan*, Bédier s'attela principalement à discréditer l'idée de l'origine celtique de l'œuvre. Selon lui, la version française de *Tristan et Iseut* n'a qu'une source – l'auteur français de génie qui l'a conçu le premier.<sup>33</sup> Il soutint ultérieurement que l'amour passionnel n'existait pas dans la culture celtique.<sup>34</sup> Le titre d'un de ses articles tardifs résume bien son argument : « La Légende de *Tristan et Iseut* est essentiellement française ». <sup>35</sup> Ainsi Bédier dénie toute influence 'étrangère' afin d'établir une histoire littéraire monolingue. Dans cette optique, la Bretagne et les bretons ne contribuaient rien d'important à la littérature française. En refusant le celtisme médiéval, Bédier purifie les origines nationales et 'oublie' les nombreuses manières dont le métissage a façonné la nation.

Bédier impose une homogénéité similaire au corpus fragmenté des manuscrits de *Tristan*. Il avance l'existence d'un « *Ur-Tristan* », plus ancien que

<sup>33</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan par Thomas* (Paris : Firmin Didot, 1902-05), t. 1 : V ; t. 2 : 155, 168–87 et 313.

<sup>34</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan par Thomas*, 2 : 101–6 ; Corbellari, *Joseph Bédier*, 170–83.

<sup>35</sup> J. Bédier, « La Légende de *Tristan et Iseut* est essentiellement française », *Le Jour illustré* (18 mars 1929) : 1.

les textes qui nous sont parvenus. Et il se met à rétablir cette forme originale à l'aide de modifications des fragments manuscrits et de conjectures en français moderne.<sup>36</sup> Obligé de faire avec un manuscrit en anglo-normand, Bédier fait tout pour en purifier la forme : la phonétique de Thomas est « d'une remarquable pureté », la régularité de ses flexions est « remarquable » ; la langue est en fait assez proche du français continental : « c'est à peine si sa phonétique décele des teintes et des traces d'anglo-normand ». <sup>37</sup> Avec ces arguments, Bédier dénie l'influence de la culture anglo-saxonne : Thomas résidait peut-être en Angleterre mais il n'était pas Anglais ; les critiques allemands ont tort de le situer dans la tradition « germanique ». <sup>38</sup> Ayant rapatrié Thomas et « restauré » le roman, Bédier discerne la perfection esthétique de « l'original » purement français, écrit dans un style qu'il considérerait comparable à celui de Racine. <sup>39</sup>

La culmination de ce processus de restauration est un roman en français moderne, *Le Roman de Tristan et Iseut* (1900).<sup>40</sup> Bédier transforme les fragments de manuscrits médiévaux en un récit cohérent, constitué d'épisodes assemblés de manière harmonieuse – dans un style qui devint un modèle de français élégant. <sup>41</sup> Du début à la fin, il supprime les éléments de sauvagerie et de sexualité qui pourraient indiquer des influences 'primitives', optant à l'inverse pour un style classicisant, qui valorise les manières courtoises, réduit les ambiguïtés, et unifie le ton. <sup>42</sup> Ces méthodes ont pour but de « rétablir » l'original perdu. En effet, le roman de Bédier, dans ces premières éditions, fut tour à tour décrit comme ayant été « restauré », « renouvelé », « reconstitué ». Tous ces termes décrivent un texte purifié suite aux distorsions infligées par les accidents de l'histoire.

Bédier accomplit cette transformation grâce à une profonde identification aux sources médiévales. Dans un brouillon de la préface, il écrit qu'il recherchait un sentiment de « sympathie historique et critique », « s'imprégnant »

<sup>36</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan et Iseut* (Paris : Sevin et Rey, 1900), xii.

<sup>37</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan par Thomas*, 2 : 21–2, 26, 39 (citation).

<sup>38</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan par Thomas*, 2 : 40–1.

<sup>39</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan et Iseut*, 2 : 35–6, 318.

<sup>40</sup> Corbellari, *Joseph Bédier*, 157–62.

<sup>41</sup> Maurice Grevisse, *Le bon usage* (Paris : Duculot, 1936), n° 1976.

<sup>42</sup> Cohen, « Joseph Bédier (1864-1938) », *Éducation nationale* 10.10 (11 mars 1954) : 10 ; Eugène Vinaver, *Hommage à Bédier* (Manchester : Éditions du Calame, 1942), 17 ; Edward J. Gallagher, « Une reconstitution à la Viollet-le-Duc : More on Bedier's *Roman de Tristan et Iseut* », *Tristania* 8.1 (1982) ; Corbellari, *Joseph Bédier*, 212–5.

de la couleur et des styles personnels des auteurs.<sup>43</sup> Il scelle son expression sympathique en concluant son roman à la première personne.<sup>44</sup> La « sympathie » historique de Bédier a engendré une philologie plus attachée à son sens de la 'vérité' esthétique qu'aux faits apportés par les documents. En effet, dans son roman, Bédier a remplacé un court passage qu'il avait traduit par un long dialogue de son invention parce que « tel est, à mon sens, la forme première de l'épisode, bien qu'aucun texte ne la conserve ; seule elle satisfait l'esprit ». <sup>45</sup> Bédier se tourna à nouveau vers la vérité sympathique quand on lui demanda, à l'occasion de son entrée à l'Académie française, comment il avait composé *Tristan et Iseut* :

Je crois que les vieux textes ont une âme et qu'il est inutile de perdre son temps à les déchiffrer, si l'on ne se sent pas l'âme en sympathie avec eux... il ne doit pas y avoir de différence entre le travail de l'érudite et celui du romancier.<sup>46</sup>

En des termes étonnamment francs, Bédier collige objectivité et subjectivité, analyse et imagination. En effet, son « édition » du *Tristan* de Thomas, avec ses longs passages en français moderne, mérite l'appellation de « roman » presque autant que *Tristan et Iseut*. Dans les deux cas, il s'agit d'une reconstruction radicale qui effleure l'invention.

L'imagination historique de Bédier s'alimente de son expérience créole. En 1930, il aurait dit au poète mauricien Robert Edward Hart qu'il n'aurait jamais écrit certaines pages de *Tristan et Iseut* « si, jadis, je n'avais été amoureux, à quinze ans, de ma cousine ». <sup>47</sup> Bédier revendique ici l'origine créole du langage même de son roman. Sa légende d'amour créole rend crédible la spéculation de Corbellari selon laquelle La Réunion aurait inspiré la référence énigmatique de Bédier au « Pays Fortuné » (un terme fréquemment employé pour désigner les colonies idéalisées). <sup>48</sup> Le commentaire de Bédier sur son amour de jeunesse le place aussi dans la liste des poètes proéminents de Bourbon – Parny, Leconte de Lisle, Léon Dierx – qui fondèrent leur créativité sur les tristes vestiges d'histoires d'amour impossible, généralement avec leur

<sup>43</sup> CFB, liasse 27 (Corbellari, *Joseph Bédier*, 629–30).

<sup>44</sup> J. Bédier, *Roman de Tristan et Iseut*, 220.

<sup>45</sup> J. Bédier, « Réponse à M. J. Drexelius à propos du *Roman de Tristan et Iseut* », *Mercur de France* 40 (1901) : 213.

<sup>46</sup> Marcel Pays, « Un entretien avec M. Joseph Bédier qui sera reçu le mois prochain à l'Académie française », 4 Octobre 1921, DAS, RF 51.278, 7–9.

<sup>47</sup> Foucque, « Joseph Bédier », 130 ; Robert Edward Hart, « Bédier », *Le Cernéen* (17 Septembre 1938).

<sup>48</sup> Corbellari, *Joseph Bédier*, 11 ; J. Bédier, *Roman de Tristan et Iseut*, 66, 204.

cousines (Hart compare Bédier directement à Leconte de Lisle). En basant son texte ‘médiéval’ sur ce genre d’histoire d’amour créole, Bédier importe la chevalerie créole dans son roman de bravoure chevaleresque et d’amour sublime. C’est donc l’expérience créole qui permet à Bédier de s’identifier à la déception amoureuse et à l’exil de Tristan. Il devient difficile de dire si c’est la créolité qui donne naissance au médiéval ou le contraire.

L’histoire d’amour créole de Bédier nous invite à rapprocher *Tristan et Iseut* d’une autre histoire d’amour célèbre à La Réunion, *Paul et Virginie* par Bernardin de Saint-Pierre (1788). Bien que ce roman se déroule à Maurice (dénommée alors Île de France) et qu’il ait été écrit par un Français de métropole, les Créoles réunionnais l’ont adopté comme le leur.<sup>49</sup> Bernardin raconte l’histoire de deux jeunes enfants élevés dans le bonheur pastoral ; les préjugés coloniaux et sociaux interdisent leur amour et condamnent Virginie à l’exil en France. De retour après avoir été répudiée par sa famille métropolitaine, elle périt dans le naufrage de son bateau près de la côte, sous les yeux de Paul qui meurt de chagrin peu après. Ce résumé sommaire d’un récit complexe suggère ses affinités thématiques avec ‘l’amour impossible’ et l’exil dans *Tristan et Iseut*. Virginie, comme Iseut, est décrite comme une « vertueuse compagne » ; Paul, comme Tristan, erre dans les bois, le cœur brisé.<sup>50</sup> En effet, nombre des épithètes que Gaston Paris applique à *Tristan et Iseut*, dans sa préface au roman de Bédier, pourraient tout aussi bien décrire *Paul et Virginie* : ils illustrent « la fatalité de l’amour », qui résiste même quand il est « battu par tous les orages » ; leurs émotions semblent « moitié barbares moitié médiévales ».<sup>51</sup>

Bédier, pour sa part, entretient des rapports personnels avec l’histoire de *Paul et Virginie*. Son père Adolphe avait affirmé que Bernardin s’inspira de Paul Thuault de Villarmoy et Virginie Caillot – respectivement l’arrière grand-oncle d’Adolphe et sa cousine. Selon lui, les deux jeunes cousins se seraient noyés dans un naufrage semblable à celui du roman.<sup>52</sup> Adolphe rappelle à ses enfants que le service de vaisselle de la famille porte les armes de Paul Thuault

<sup>49</sup> Ary Leblond, dans *Congrès de la littérature coloniale* (Paris : Société des romanciers coloniaux, 1932), 100 ; R. Barquissau, *Le Roman colonial français* (Hanoi, G. Taupin : 1926), 9 ; Marius Leblond, *Les grandes heures des îles et des mers françaises* (Paris : Colbert, 1949), 193–5.

<sup>50</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie, suivi de la Chaumière indienne* (Paris : Furne, 1853), 183, 187, 192–3.

<sup>51</sup> Gaston Paris, « Préface » de Bédier, *Roman de Tristan et Iseut*, ix, x, xi.

<sup>52</sup> Corbellari, *Joseph Bédier*, 10 ; A. Bédier, *Histoire*, 56–7 ; Henri D’Alméras, *Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre, histoire d’un roman* (Paris : Société française d’éditions littéraires et techniques, 1937).

de Villarmoy et que son portrait est accroché dans la maison de leur grand-tante. Bien que Paul et Virginie ne soient pas amoureux l'un de l'autre dans la version d'Adolphe, une histoire d'amour déchirante entoure la disparition de Virginie : un jeune Français à bord du bateau, « dont le nom m'échappe aujourd'hui, qui allait aux colonies » se sentit épris pour elle d'un violent amour. Quand le bateau commença à couler, il lui proposa de la sauver mais elle refusa d'ôter ses vêtements ; il atteignit la côte mais retourna jusqu'à elle pour essayer à nouveau de la persuader. Terrifiée par la mort qui l'attendait, elle accepta d'enlever « ses vêtements les plus encombrants » mais le jour suivant, leurs corps furent trouvés.<sup>53</sup> Par conséquent, selon Adolphe, Bernardin a fait de cette expérience le cœur du drame sur lequel son roman s'achève : Virginie refuse de se déshabiller devant un matelot et se noie ; son corps est retrouvé le lendemain.

Pour Adolphe, l'histoire de Paul Thuault de Villarmoy et Virginie Caillot lie la famille Bédier aux origines de ce qui est devenu le récit créole le plus connu du dix-neuvième siècle. Adolphe met en valeur les connexions bourbonnaises de l'histoire de plusieurs manières. D'abord, il manque à son histoire les différences sociales qui contribuent à la mort de Virginie dans le roman : Virginie Caillot fait montre d'encore plus de vertu que son homologue fictive, puisqu'elle ne refuse pas seulement d'enlever ses vêtements devant un matelot, mais même devant un homme sympathique du même rang.<sup>54</sup> De plus, Paul Thuault de Villarmoy et Virginie Caillot apparaissent comme des migrants créoles fidèles, tout comme les Bédier : ils ont tous deux passé un certain temps en France mais restent fidèles à leur île natale.

Le récit d'Adolphe, comme celui du roman, prend fin devant leur sépulture sur l'île Maurice :

Ils furent placés chacun dans une tombe séparée : les deux tombes s'élèvent à une demi-lieue du théâtre du naufrage, sur les bords d'une petite rivière, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche : au milieu de touffes de bambou : elles sont en face l'une de l'autre, de même forme, de même hauteur, séparées par l'eau qui n'est pas large de 20 pieds : pas de nom sur les tombes. C'est que la propriété sur laquelle elles s'élèvent appartenait, sans doute, à la famille de Virginie, qui n'avait pas besoin de graver son nom sur la pierre pour savoir qui reposait là. Vous trouverez dans mon secrétaire deux petits fragments que j'ai

<sup>53</sup> A. Bédier, *Histoire*, 56–7. Des survivants identifièrent le jeune officier comme étant Longchamp de Montendre ; leurs dépouilles ne furent jamais retrouvées (D'Almeras, *Paul et Virginie*, 76–7).

<sup>54</sup> Bernardin, *Paul et Virginie*, 179.

détachés de chacune des deux tombes. Le souvenir de ces lieux ne s'effacera jamais de ma mémoire...<sup>55</sup>

Adolphe fait ici autant confiance à l'imagination spéculative qu'un romancier... ou un 'restaurateur' de sources médiévales : les tombes restent sans nom car elles se trouvent « sans doute » sur la propriété de la famille Caillot ; Paul Thuault de Villarmoy doit avoir été mentionné à Bernardin plus souvent que l'homme qui aurait tenté de sauver Virginie. Au lieu de porter le nom de Paul et Virginie, les pierres tombales conservent les traces laissées par les nombreux visiteurs, dont Adolphe qui prit la liberté d'en casser des morceaux. Ces tombes servent donc plusieurs fonctions narratives : elles marquent la 'vraie' histoire (contrastée par la 'fiction' du roman) ;<sup>56</sup> elles matérialisent le transfert de la mémoire créole vers la France ; elles ancrent l'identité créole dans une géographie double qui commence (plutôt qu'elle ne termine) outre-mer. Ce récit d'Adolphe fournit donc à Bédier d'autres points de repères pour son « imagination sympathique »<sup>57</sup> d'une histoire d'amour impossible.

Bédier lui-même scelle l'intimité entre *Tristan et Iseut* et l'expérience créole avec sa dédicace – adressée à son beau-père : « À mon cher Du Tertre. Hommage filial. Joseph Bédier ». Selon Bédier, Du Tertre fournissait à ses beaux-fils un modèle de citoyenneté exemplaire : « La simplicité du dévouement [sic], l'accomplissement viril et joyeux du devoir quotidien, une conception simple et grave de la vie. »<sup>58</sup> La dédicace signale donc un attachement à la famille et à la patrie. La citation des noms de famille, cependant, révèle une rupture généalogique – une dévotion filiale envers un homme au nom de famille différent. Dans le cas présent, la rupture coïncide avec la continuité, car Du Tertre est aussi le nom de jeune fille de la mère de Bédier (le beau-père est aussi un cousin). Les relations familiales continues et discontinues suggérées par la dédicace capturent à nouveau les dilemmes d'une identité créole toujours déjà déplacées.

La carrière politique de Du Tertre montre encore les fissures de la créolité qui hantent Bédier. Du Tertre représentait généralement les intérêts créoles

<sup>55</sup> A. Bédier, *Histoire*, 56–7.

<sup>56</sup> Bernardin, *Paul et Virginie*, 213. Le roman raconterait cependant une version plus 'fidèle' : les Mauriciens affirment que la tombe de Virginie fut érigée après la publication du livre pour attirer les touristes anglais, et que celle de Paul fut ajoutée suite aux demandes des visiteurs ; le site fut détruit en 1869 pour construire une voie ferrée, D'Alméras, *Paul et Virginie*, 76–7.

<sup>57</sup> Paris, « Préface », i.

<sup>58</sup> J. Bédier, « Édouard Bédier », 48.

traditionalistes. Élu maire à trois reprises entre 1900 et 1914, il prit part de manière active à une période tumultueuse de la vie politique de l'île. Les campagnes électorales ont presque toujours généré de la violence, des fraudes électorales et des manipulations partisans, auxquelles Du Tertre n'était pas étranger.<sup>59</sup> Ses allégeances allèrent principalement aux propriétaires de l'élite catholique. Sous l'influence d'un de ses proches, De Mahy, il forma une alliance avec le journaliste métis et avocat colonialiste Lucien Gasparin (Maurice, le fils de Du Tertre et demi-frère de Bédier, seconda Gasparin dans un duel); après la mort de De Mahy, ils devinrent rivaux.<sup>60</sup> Avant sa mort en 1926, Du Tertre assista à l'élection de Gasparin comme député sur un programme de valeurs 'créoles' qui reposait sur la revendication commune de leurs identités d'hommes du sol réunionnais.

L'attachement personnel de Bédier à Du Tertre n'a que peu de rapport avec ces connexions politiques. Pourtant la dédicace lie *Tristan et Iseut* aux aspirations des républicains créoles – le roman fut publié en 1900 à l'apogée de la carrière de De Mahy et juste au moment où Du Tertre devint maire de Saint-Denis. À cette époque, Bédier aurait pu honorer un très grand nombre de mentors influents, de Brunetière (à qui il avait l'intention de dédicacer le premier volume des *Légendes épiques*)<sup>61</sup> à Hermann Suchier (à qui il a finalement dédicacé ce volume). En nommant Du Tertre, Bédier souligne au contraire son attachement à Bourbon, ainsi que les rapports étroits entre Bourbon et 'l'ancienne' France. En effet, la dédicace forge des associations indélébiles entre Bourbon, le Moyen Âge et Bédier : une des nécrologies qui lui sera consacrées se concentra entièrement sur *Tristan et Iseut* et Du Tertre.<sup>62</sup>

Quand Bédier affirme sa filiation créole (« hommage filial »), il relie aussi *Tristan et Iseut* à la réputation poétique de La Réunion. Comme Gaston Paris l'écrit dans les premières lignes de la préface, « [c]'est bien un poème, en effet, quoiqu'il soit écrit en belle et simple prose »; Bédier est le « digne continuateur » des poètes médiévaux.<sup>63</sup> Ainsi, Bédier prend sa place au panthéon de « l'île des poètes » – aux côtés de Parny, Leconte de Lisle et Léon Dierx. *Tris-*

<sup>59</sup> *Le nouveau Journal de l'île de la Réunion* (10 Mars 1910), cité dans Danielle Nomdedeu-Maestri, « Lucien Gasparin (1868-1948) » (Université de la Réunion : Maîtrise, 1995), 1 : 86; Prosper Eve, *Le Jeu politique à la Réunion de 1900 à 1939* (Paris : L'Harmattan; Saint-Denis : Université de la Réunion, 1994), 5–64.

<sup>60</sup> Nomdedeu-Maestri, « Lucien Gasparin », 1 : 92, 2 : 47.

<sup>61</sup> Lettre à Brunetière, 26 août 1896, BNF, NAF MS 25030, f. 285.

<sup>62</sup> « Un chef-d'œuvre », *Le Peuple* (2 Septembre 1938).

<sup>63</sup> Paris, « Préface », i.



*tan et Iseut* émerge de la chevalerie créole et devient à son tour une source d'idéaux chevaleresques. Grâce au roman de Bédier, la tradition poétique réunionnaise remonte au Moyen Âge. *Tristan et Iseut* participe à la réflexion de Bédier sur la persistance de la mémoire coloniale, la primauté de l'identité créole, et la portée universelle de la France médiévale.

*Tristan et Iseut* a fait de Bédier un écrivain majeur. Le roman contribue largement à son élection à l'Académie française (1920). Pour célébrer cet honneur, ses compatriotes lui ont offert un bureau richement décoré sur lequel il promit de travailler « pour la France, comme un bon créole » pour le restant de ses jours. Fait de bois de Bourbon, le bureau était orné de deux grands médaillons sur le devant – l'un représentant Tristan et Iseut et l'autre le spectaculaire cirque de Salazie, « une des merveilles de Bourbon » où Bédier séjourna dans sa jeunesse (Fig. 1).<sup>64</sup> Le bureau réunit habilement le roman médiéval, les origines créoles de la version de Bédier, et la portée nationale de cette fusion (qui catapulte Bédier au plus haut niveau de prestige français). Le bureau n'incarne rien de moins que les matériaux qui ont façonné le médiévalisme créole – et qui l'ont littéralement soutenu dans les années qui suivirent. L'ombre de Bédier ne cesse de colorer la littérature médiévale française même au vingt-et-unième siècle. Ainsi la chevalerie créole continue à façonner notre conception du Moyen Âge.

<sup>64</sup> Bédier, « Lettre à Maurice des Rieux ». Description par Bédier, citée dans Stanislaus Reizler, « Au Collège de France avec Joseph Bédier », *Le Monde colonial illustré* (15 décembre 1934) : 139. Photographie des Archives départementales de la Réunion, reproduite dans « Joseph Bédier : l'homme d'une île », *Réussir ensemble (Conseil général de la Réunion)* 17 (1992) : 10 ; et *Le Mémorial de la Réunion*, éd. Henri Maurin et Jacques Lentge (Saint-Denis : Australe, 1979–81), 5 : 308–9.



Fig. 1: Joseph Bédier à son bureau de la Réunion. Archives départementales de la Réunion, 2Fi47/169. Photographie de G. L. Manuel Frères. Tous droits réservés

